

EAUZE Un maire pas du tout content



EAUZE Un maire pas du tout content

La Loi NOTRE, si elle exaspère de très nombreux français, a eu le don de faire monter le sang du premier magistrat d'Eauze.

En effet Michel Gabas ne comprend pas, mais alors pas du tout, cette action de regroupement de communautés de communes qui est menée à la "hussarde" ; en effet, la Communauté des Communes du Grand Armagnac comprend 13.000 habitants et doit se regrouper avec les communautés de communes du Fezensac (Vic Fezensac) et du Bas Armagnac (Nogaro) alors que d'autres communautés de communes qui font moins de 10.000 habitants ne sont pas tenues à ce regroupement.

Astuce politicienne ou nouveau ratage de quelque énarque.

D'ailleurs le représentant de l'Etat considère que la Loi lui permet de passer outre aux avis des conseils municipaux. Bel exemple de démocratie !!!

RUFIN